

Compétence géographique des CFE	Formalité RCS	Dossier ACCRE	Carte de marchand ambulant	Carte activités immobilières
<p>Vous déposez votre dossier au</p> <p>CFE de la VIENNE</p>	<p>La formalité RCS concerne un établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvert / modifié / radié dans la Vienne - Transféré depuis un autre département vers la Vienne 	<p>Le siège de l'entreprise se situe dans la Vienne.</p>	<p><u>Entreprise individuelle</u> :</p> <p>le domicile de l'entrepreneur se situe dans la Vienne.</p> <p><u>Société</u> :</p> <p>le siège social se situe dans la Vienne</p>	<p><u>Carte activités immobilières pour un siège situé dans la Vienne</u></p> <p><u>Carte établissement secondaire en Vienne</u></p> <p>(que le siège soit situé en dehors de la Vienne ou dans la Vienne)</p> <p><u>Carte de collaborateur liée au SIREN du siège dans la Vienne</u></p>
<p>Vous déposez votre dossier auprès d'un</p> <p>autre CFE</p>	<p>La formalité concerne</p> <ul style="list-style-type: none"> - un transfert de la Vienne vers le nouveau département. - un établissement ouvert / modifié / radié dans un autre département 		<p><u>Entreprise individuelle</u> :</p> <p>le domicile de l'entrepreneur se situe dans un autre département (même si le siège se situe dans la Vienne)</p>	<p>Carte activités immobilières (le siège est situé en dehors de la Vienne)</p> <p>Carte d'établissement secondaire en dehors de la Vienne</p> <p>Carte de collaborateur liée à un SIREN – siège en dehors de la Vienne</p>